



Nos actions



L'un des fondateurs de l'Ifac nous a quittés

Jean-Pierre Bourdon nous a quittés le 17 juin 2016, à 72 ans. Ancien responsable des centres de loisirs et de vacances de Courbevoie, Jean-Pierre a été un des fondateurs de l'Ifac et son premier organisateur BAFA de 1975 à 1983.

À partir de cette date, il a participé à la création du CLAVIM à Issy-les-Moulineaux ; il a assuré la direction des secteurs enfance et jeunesse pendant 30 ans. Jean-Pierre a organisé et encadré les premiers stages BAFA de l'Ifac, posant les bases de cette qualité qui a permis de faire de notre association le troisième organisme national de formation au BAFA et au BAFD. Nombre d'entre nous avons grandi en essayant de le suivre dans les camps d'ados, dans les îles grecques ou sur les pistes des Alpes. Nous avons tellement appris de son expérience, de sa soif d'apprendre et de son formidable appétit de vivre. Ces dernières années, il était en retraite active en Bretagne. Il lançait l'Ifac Finistère et encadrait toujours des sessions BAFD.

Jean-Pierre aura formé des générations de directeurs et de formateurs. L'Ifac perd un ami et un maître.

« Un homme n'est jamais aussi grand que lorsqu'il est à genoux pour aider un enfant. ».

Pythagore

Sommaire

Le mot du président.....	5
L'Ifac en quelques mots	6
Former	8
À l'animation volontaire	8
À l'animation professionnelle	10
Aux métiers de la petite enfance	12
Aux métiers de l'aide à la personne.....	14
Animer	15
Les accueils de loisirs et périscolaires	16
Les nouvelles activités périscolaires (NAP)	17
Les équipements socioculturels de proximité.....	18
Les séjours de vacances	20
Les crèches, jardins d'enfants et multi-accueils.....	21
L'insertion professionnelle	22
Le service civique.....	23
Les actions éducatives et citoyennes	24
Prévenir avec les métiers du travail social	27
Conseiller	28
Les collectivités locales.....	28
La vie associative.....	28
Retour sur les 40 ans.....	29
Un réseau de partenaires.....	30
Les ressources.....	31





Le Mot du Président

Il est impossible de parler de 2015 sans parler des événements tragiques qui ont bouleversé la France. Nous avons été profondément affectés. Cette séquence a révélé les failles dont souffre notre société. Elle a renforcé notre volonté comme notre devoir d'engagement autour de notre socle républicain, et de notre culture libre et démocratique.

La liberté est un état d'esprit, une culture et un apprentissage.

L'éducation populaire a un rôle à tenir sur ces sujets au côté de l'École et des familles, dans les villages autant que dans les zones urbaines. Nous sommes en effet convaincus que le rappel à la norme et la règle ne régleront pas seules la nouvelle question sociale. Il nous faut mener un travail apaisé sur la tolérance, sur l'affirmation d'un langage commun et de repères fiables, sur la rencontre de l'autre et de la différence, sur le débat, l'exercice du respect...

Pour asseoir le socle républicain, il nous faut explorer ensemble toutes les facettes de l'art d'apprendre à vivre et à faire ensemble : des savoirs fondamentaux aux plus informels ; des gestes appris à ceux transmis.

Nous avons engagé ces actions avec nos équipes, dans nos centres et dans de nombreux établissements scolaires. Nous sommes résolus à innover, à nous associer, à nous réinventer pour agir activement et efficacement.

2015 fut aussi l'année des 40 ans de l'Ifac. Depuis 1975, les hommes et les femmes de cet institut tour à tour ont œuvré dans et pour l'éducation populaire. Notre approche humaniste se poursuit avec la conviction enracinée que l'homme se perfectionne tout au long de sa vie, pour donner toujours plus de sens à celle-ci et continuer d'être au service de ses semblables. Nous ne prétendons pas changer le modèle social ; en revanche, nous voulons résolument outiller les jeunes et nos concitoyens pour qu'ils évoluent dans ce monde et qu'ils le fassent leur. L'avenir appartient à la jeunesse ; il est de notre devoir de les préparer à le façonner à leur image avec au cœur, dans le respect des valeurs universelles d'humanisme, de démocratie et de liberté.

Nous avons fêté cet événement dans la joie, le partage et l'échange.

2015 fut aussi une année de développement sans précédent de nouvelles activités pour l'association. Il nous a fallu déployer toutes nos ressources pour accueillir plus de 1000 nouveaux salariés de Périgueux, à Divonne-les-bains, d'Aulnay-sous-Bois à Marseille. Ce développement nous oblige à trouver des solutions pratiques, pragmatiques, innovantes avec la volonté d'améliorer le service rendu à la population. La route est longue. Souvent, nous sommes confrontés à des années de pratiques stéréotypées ; il faut alors du temps, de l'énergie, de la formation, de la volonté pour cristalliser le changement dans les pratiques et dans les esprits. L'attente de changement est grande chez les élus et chez les usagers, souvent immédiate ; or, et bizarrement, c'est quand on est pressé qu'il faut savoir prendre son temps !

L'Ifac est devant des obligations plurielles : poursuivre son développement en répondant aux demandes qui ne cessent de nous parvenir, consolider ses procédures pédagogiques pour garantir une qualité de service et de la diversité dans notre offre éducative et enfin, créer les conditions d'une gestion financière pérenne, équilibrée et d'une gestion humaine bienveillante et collaborative.

Ce seront nos chantiers pour 2016 et au-delà...



Philippe SUEUR

Président de l'Ifac

Maire d'Enghien-les-bains

Vice-Président du Conseil Général du Val d'Oise

L'ifac en quelques mots



L'institut de formation, d'animation et de conseil est une association nationale, à but non-lucratif, à vocation éducative, sociale et territoriale. Créé il y a 40 ans par des élus de terrain qui cherchaient un partenaire indépendant pour répondre à leurs besoins en matière de petite enfance, de jeunesse ou de troisième âge, il est aujourd'hui un acteur incontournable de l'animation socioculturelle, citoyenne et territoriale.

Une association au service des acteurs locaux

L'ifac a trois métiers :

- la formation ;
- l'animation d'activités et la gestion d'espaces socioculturels et éducatifs ;
- le conseil des acteurs de la vie locale.

Il agit en carrefour d'échanges et de partenariat avec les élus, les professionnels et les habitants d'un territoire pour l'éducation permanente de tous, le développement des services à la population et le concours à l'initiative locale. Attaché à sa vocation associative et impliqué dans l'économie sociale, sa priorité est la qualité de ses actions.

Une organisation enracinée dans les territoires

Issu de la réunion d'associations constituées localement, l'ifac a choisi une organisation basée sur la proximité par un ancrage local fort et sur la mutualisation de ses compétences administratives et éducatives (Bafa, animation socioculturelle, petite enfance, prévention, service civique, formation, etc.).

Il déploie ses actions en les adaptant aux spécificités des territoires et aux besoins locaux, en s'appuyant sur un large réseau national :

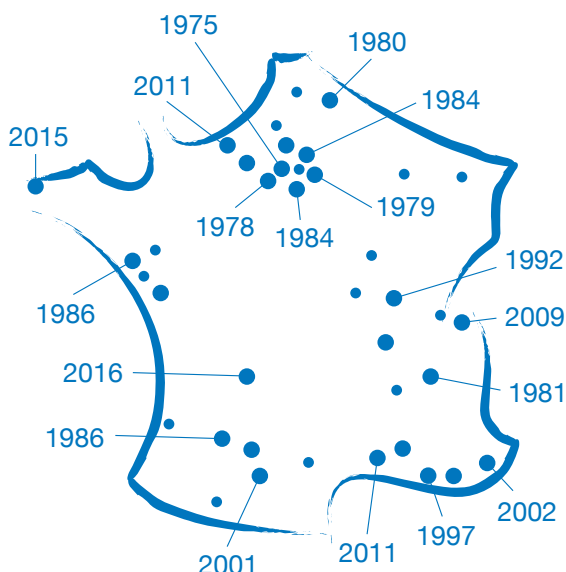
- 24 délégations départementales ou régionales ;
- 15 centres de formation ;
- 220 sites d'animation ;
- des partenaires associatifs ou privés complémentaires de notre action.

Une association qui forme, anime et conseille

Former

La formation constituant son cœur de métier, l'ifac dispense principalement des formations diplômantes et qualifiantes, professionnelles ou non, auprès de tous publics. L'institut développe également des modules courts de formation continue pour les professionnels de terrain.

- des formations non professionnelles comme le Bafa,
- des formations professionnelles aux métiers de :
 - animation,
 - action sociale
 - petite enfance
 - aide à la personne :
 - médiation et la prévention
- et de la formation continue (VAE, modules courts...)



Animer

L'Ifac gère des équipements d'animation pour le compte des collectivités locales, par le biais de marchés publics. Implantés au cœur d'une intercommunalité, d'une ville, d'un quartier, les espaces animés par l'Ifac sont ouverts à tous et proposent des activités complémentaires et cohérentes avec celles de la ville, de l'école et des associations locales.

Si l'institut considère l'animation comme un métier et oeuvre à une professionnalisation constante des gestes comme des actes, il favorise aussi l'engagement bénévole et volontaire.

Parmi les structures animées par l'Ifac :

- des accueils de loisirs et périscolaires,
- des équipements socioculturels de proximité,
- des accueils dédiés à la petite enfance,
- des clubs jeunesse
- des espaces d'information jeunesse
- des nouvelles activités
- des études...

Des animations en propre

- service civique
- actions éducatives et citoyennes
- mesures d'insertion

Conseiller

L'Ifac met son expérience et son expertise au service de la vie éducative et sociale pour évaluer les politiques publiques et faciliter la prise d'initiative des décideurs. Associant les élus à chaque étape de la démarche, il analyse les modes de gouvernance et d'organisation des services à la population afin d'optimiser leur fonctionnement et leur durabilité.

Parmi les actions de l'Ifac :

- diagnostics enfance jeunesse
- évaluation politique publique
- démarche Qualité des accueils de loisirs
- évaluation externe des établissements médico-sociaux.
- aménagement des nouveaux rythmes scolaires
- nouveaux contrats de ville
- ...

L'Ifac : un acteur au service de vos projets

Notre originalité repose sur six éléments :

- une approche pratique, consensuelle et territorialisée
- le souci de la volonté politique locale avant de construire des réalisations techniques et réalistes ;
- un réseau de partenaires ou de professionnels, agissant sans idéologie politique ou partisane ;
- la capacité à former les acteurs aux gestes comme aux enjeux professionnels

- l'expérience de la gestion déléguée d'équipements publics, dans le cadre de marchés publics,
- l'expérience de l'animation, de la formation et du contact avec les habitants.

L'Ifac se tient à la disposition des communes pour vous accompagner sur plusieurs axes :

- un état des lieux de situation qui vous permette d'engager vos orientations en toute objectivité ;
- l'optimisation du service au public et la meilleure utilisation des compétences ;
- des analyses et des conseils éclairés avec des préconisations réalistes et concrètes ;
- la formation des personnels ;
- la gestion des équipements publics dans le cadre de marché où vous resterez le pilote politique et l'Ifac, l'opérateur technique.

Former

- 1,4 millions d'heures
- plus de 1 600 formations
- 13 centres de formation
- 25 835 personnes formées

Animer

- 367 sites d'animation gérés par l'Ifac
- 149 accueils de loisirs
- 136 accueils périscolaires
- 73 maisons de quartier ou centres sociaux ou antennes jeune
- 9 crèches et jardins d'enfants
- 255 jeunes en mission de Service Civique
- 959 actions Citoyenneté et Santé
- 16 800 collégiens / lycéens
- 51 000 élèves
- 7 440 demandeurs d'emploi accompagnés
- 8 500 mesures éducatives

Conseiller

- 280 journées consultants
- 18 Communes ou EPCI
- 85 associations

27 000

ADHÉRENTS

150 000

USAGERS

24

DÉLÉGATIONS LOCALES

+ de 500

COMMUNES ET ASSOCIATIONS
PARTENAIRES

Budget

47 m€

DE CHIFFRE D'AFFAIRE EN 2015

97%

DE RESSOURCES ISSUES
DE SES ACTIVITÉS DIRECTES

3%

DE SUBVENTIONS PUBLIQUES

72 m€

DE BUDGET AU SEIN
DU RÉSEAU IFAC

Equipes

6 500

COLLABORATEURS

1 734

COLLABORATEURS
PERMANENTS
(POUR 1196 ETP)

72,32%

DE FEMMES

4,4%

DE CADRES (SOIT 77 PERSONNES,
DONT 40 SONT DES FEMMES)

Agréments

JEUNESSE, ÉDUCATION
POPULAIRE

ASSOCIATION
COMPLÉMENTAIRE
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

HABILITATION OPQF

Former

bafa
bafd

se former

pour animer

les enfants et des jeunes



**Formation
à l'animation
volontaire**

**3ème organisateur
national**

14 169

STAGIAIRES FORMÉS

701

STAGES ORGANISÉS

7051 MENTIONS J'AIME

80%

EN EXTERNAT

96,6%

DE SATISFACTION

56%

DE FIDÉLISATION

**10 organisateurs
régionaux**

19

RÉGIONS COUVERTES

680 formateurs

6

SESSIONS DE FORMATION
DE FORMATEURS DE 8 JOURS

138

NOUVEAUX FORMATEURS
(+ 133%)

1 104

JOURNÉES / STAGIAIRES

26/09/15

RASSEMBLEMENT
NATIONAL DES FORMATEURS
À BARBENTANE.

Le Bafa est un rendez-vous citoyen qui permet de prendre des responsabilités dès 17 ans et de se mettre au service des autres. Cette formation émancipatrice va au-delà d'un temps de formation à l'animation : son approche décalée, altruiste et ludique ouvre les jeunes formés à un nouvel univers, tourné vers les autres. C'est aussi un temps exigeant de transfert de responsabilité envers ceux qu'ils encadreront demain.

Militer pour la qualité

Nos formations sont organisées autour d'apports concrets pour préparer ces futurs animateurs à encadrer avec qualité des loisirs collectifs pour mineurs, vecteur d'épanouissement personnel, de sens civique, de mixité sociale et de citoyenneté.

Le libre-arbitre comme état d'esprit

Nos formateurs ne sont pas là pour diffuser une vérité pédagogique. Ils s'appliquent en revanche à transmettre des techniques et des outils de réflexion, permettant aux futurs animateurs de faire leurs propres choix. Bienveillance, respect, échanges et développement personnel sont au cœur de notre dynamique de formation.

Des outils supports

Chaque stagiaire reçoit un livret de formation reprenant l'ensemble des fiches techniques, des idées d'ateliers ou des consignes de sécurité. Cet outil, bientôt proposé en version dématérialisée avec des supports complémentaires (site web et application mobile), va l'accompagner tout au long de son parcours.





« Le passeur est celui qui sait qu'il est second, et non premier, et qu'il a reçu une mémoire énorme. Il sait également qu'il n'est pas le dernier et qu'il doit transmettre. »

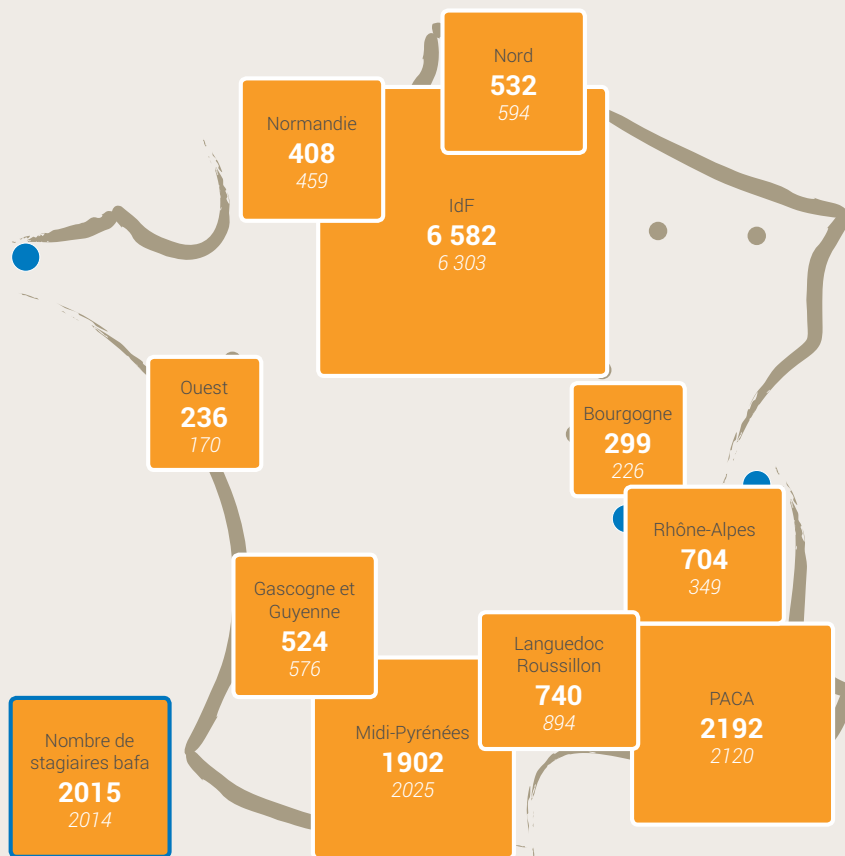


L'internat et les bienfaits de la collectivité

Historiquement, que ce soit à l'Ifac ou dans les autres organismes d'éducation populaire, le BAFA et le BAFD se passaient en internat, de même que la majorité des animateurs et des directeurs se préparaient à encadrer des colonies de vacances (devenues aujourd'hui les séjours de vacances). Le développement des accueils de loisirs et l'érosion constante des séjours de vacances ont amené dans les années 1990 au développement de sessions en externat.

Il y a 10 ans encore, 55 % des stagiaires formés par l'Ifac en Île-de-France l'étaient en internat. En 2015, ils n'étaient plus que 14 % (20 % au niveau national). Outre les raisons évoquées plus haut, les motivations économiques et la perte de l'habitude de la vie collective chez les jeunes expliquent cette désaffection.

Pourtant, **l'immense majorité des stagiaires qui ont goûté à l'internat sont formels** : non seulement on a plus de temps avec les soirées pour approfondir la réflexion et prolonger les mises en situation, mais **l'immersion dans la vie de groupe garantit une continuité éducative** dont tous bénéficient, stagiaires et formateurs. L'apprentissage de la vie collective et du travail en équipe se trouve facilité, et l'intensité du rythme et des acquisitions se révèle bien supérieure en moyenne à ce qu'on peut trouver en externat.





Formation à l'animation professionnelle

385

STAGIAIRES FORMÉS

28

SESSIONS DE FORMATION

184 611

HEURES

90%

DE RÉUSSITE

Enjeux

Dans une économie marquée par la création continue de nouveaux métiers, de nouveaux modes de consommation, de nouvelles organisations du travail et par l'accélération de l'obsolescence des compétences, la formation professionnelle continue apparaît comme un enjeu stratégique pour les individus, les entreprises et les territoires. Levier de compétitivité, elle constitue un facteur essentiel d'innovation et de croissance durable. Son efficacité requiert toujours plus d'individualisation, d'instantanéité et de mobilité pour accompagner les mutations technologiques, le changement des organisations et permettre à plusieurs millions de personnes chaque année de renforcer leur employabilité. Les investissements y sont massifs ; l'OCDE considère qu'elle représentera jusqu'à 10% du temps de travail en 2060 (plus du double d'aujourd'hui). La formation professionnelle doit donc reposer sur des objectifs partagés et une évaluation continue.

Les centres de l'Ifac proposent des formations professionnelles aux métiers de l'animation et préparent aux diplômes d'Etat de l'animation socioculturelle et socio-éducative, validés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

5 niveaux de formation

Pré-qualification animation

4 mois - formation alternée.

Franconville (95), Voisins-le-Bretonneux (78), Le Havre (76), Evreux (27), Vernon (27)

Cette formation permet aux stagiaires de structurer leur projet dans l'animation, de connaître l'environnement les connaissances de base du métier : connaissance des publics, cadre réglementaire, techniques d'animation, BAFA.

BAPAAT

Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Aide Animateur Technicien

Option loisirs du jeune et de l'enfant et Loisirs tous publics - niveau 5.

12 mois - formation alternée ou en alternance.

Franconville (95), Voisins-le-Bretonneux (78), Le Havre (76), Evreux (27), Vernon (27)

La formation aborde la pédagogie, la connaissance des publics, des techniques d'animation, de la réflexion sur l'expérience de terrain. La créativité, la diversité, l'envie de transmettre des savoirs, l'adaptation face à un publics ou à un environnement sont les principales qualités pour devenir un animateur.

BPJEPS

Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

10 à 18 mois- formation alternée ou en alternance - niveau 4.

Asnières-sur-Seine (92), Franconville (95), Voisins-le-Bretonneux (78), Chalon-sur-Saône (71), La Roche-sur-Yon (85), Le Havre (76), Evreux (27), Marseille (13)

La formation prépare des professionnels de l'animation capables d'animer et de diriger des structures d'animation. L'Ifac propose 3 spécialités : Loisirs Tout Public (LTP), Technologies de l'information et de la communication (TIC) ou Animation sociale (AS).

DEJEPS

Diplôme d'État JEPS - Animation Socio-éducative et culturelle – Niveau 3.

Asnières-sur-Seine (92), Le Havre (76), Rouen (76)

Ce diplôme prépare à une activité professionnelle de coordination à finalité éducative. Notre spécialité forme des coordinateurs aptes à piloter la mise en oeuvre de projets sur un territoire.

VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

Sur tous nos diplômes

Formation continue

80

SESSIONS DE FORMATION

722

STAGIAIRES

18247

HEURES

Adaptabilité à l'emploi

L'Ifac centre ses formations sur l'emploi. Adaptabilité à l'emploi, respect des objectifs fixés par les employeurs, respect des référentiels de compétences.

Tous les diplômes de la filière de formation professionnelle des animateurs sont inscrits au RNCP. Les titres de niveau IV et V permettent l'accès dans la fonction publique territoriale en catégories B et C.

Partenaire de la Sodexo

En 2015, un partenariat avec Sodexo a été entrepris pour la formation de leur personnel de restauration. L'objectif est travailler sur la posture éducative de leurs salariés et sur des capacités d'animation de groupe. Une première session centrée sur l'animation de la pause méridienne a été réalisée et 2 BAFA

sodexo

SERVICES DE QUALITÉ DE VIE

Quoi de neuf pour 2016 ?

Trois nouvelles formations sont en préparation :

- DEJEPS Animation sociale
- DESJEPS (Diplôme d'État de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport) – niveau II.
- CQP de l'animation

Les formations continues

Réalisées dans le cadre des marchés publics, nous formons les agents des collectivités sur des formations courtes :

- l'animation de l'atelier musical
- la réglementation des ACM
- Éducation à l'environnement
- Gérer les situations d'agressivité
- Ambassadeur du tri
- Animation des temps périscolaires

L'Ifac a densifié son offre de formations à usage interne avec la déclinaison d'un campus et d'un corpus Ifac, portant à la fois sur les valeurs de l'institut, sur nos pratiques et sur des outils d'animation ou de formation.

Nos principes

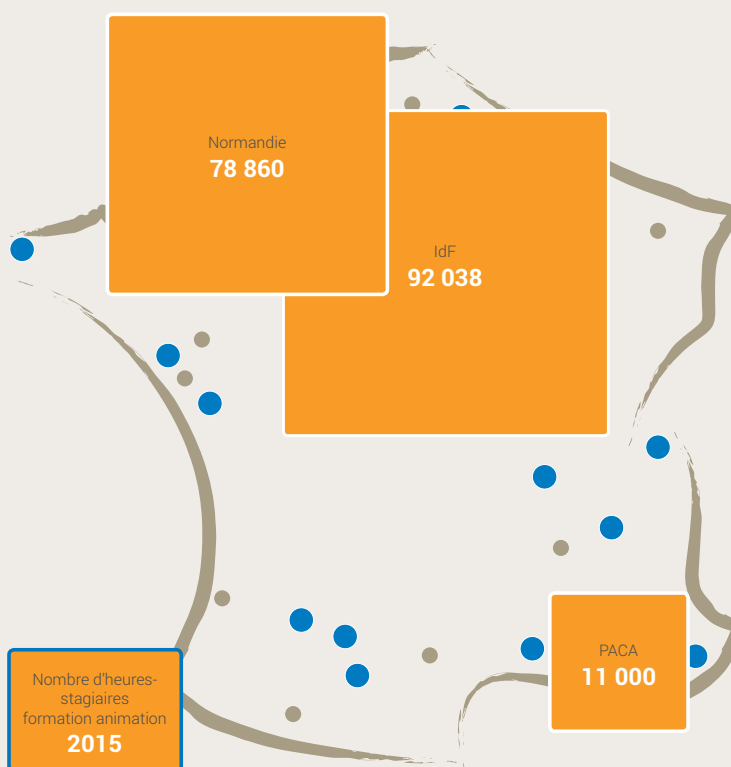
La formation professionnelle est un enjeu crucial pour répondre à l'évolution de la demande des usagers, aux nouveaux cadres éducatifs et aux contraintes budgétaires des collectivités locales.

Il faut engager l'ensemble des personnels éducatifs à compléter ou à développer leurs compétences :

- professionnalisation des gestes et des attitudes,
- service à la population de qualité
- dimension co-éducative proche des familles, des écoles et de la vie associative
- capacité à calibrer son action en fonction d'objectifs précis,
- capacité à évaluer son action dans le temps et de s'inscrire dans une dynamique éducative identifiée
- nécessité d'intégrer la dimension économique de nos actions.

Les apports théoriques et techniques de nos formations sont en lien direct avec les réalités du contexte professionnel. L'équipe de formateurs travaille en collaboration avec les responsables locaux qui exercent les fonctions de tuteurs.

Les formateurs sont des professionnels de l'animation, spécialisés dans un domaine, et tous formés en pédagogie des adultes.





Formation aux métiers de la petite enfance

194
SESSIONS
DE FORMATION
.....
2819
STAGIAIRES
.....
286 901
HEURES
.....

Auxiliaire de puériculture

97
STAGIAIRES
.....
55 475
HEURES-STAGIAIRES
.....
100 %
DE RÉUSSITE
.....

Assistant maternel

152
GROUPE
.....
2072
STAGIAIRES
.....
117 579
HEURES
.....

CAP

14
FORMATIONS
.....
198
STAGIAIRES
.....
82 565
HEURES-STAGIAIRES
.....

Quoi de plus précieux que la famille, les enfants, les aînés. Notre société nucléaire fait naître des besoins importants d'accueil et d'accompagnement des individus dans leurs périodes de vulnérabilité. Ces métiers exigeants nécessitent une formation rigoureuse, éclairante et outillante. Les responsabilités de ces professionnels sont majeures et souvent faiblement reconnues. Nombreux sont ceux qui s'orientent dans ce secteur à l'issue d'une phase de réorientation professionnelle. La formation doit donc épauler, rassurer, outiller, transmettre les gestes et les attitudes. "Derrière le geste technique, c'est bien le cœur qui fait le ressort de ces métiers".

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)



L'enseignement comprend des cours, des travaux dirigés, des travaux de groupe et des séances pratiques et gestuelles. Les stages cliniques (24 semaines, soit 840 heures) constituent des temps d'apprentissage privilégiés. Ils s'effectuent dans les secteurs hospitaliers ou extra-hospitaliers.

12 mois (septembre à Août ou janvier-décembre)

Rueil-Malmaison (92), Combs-la-Ville (77), Elancourt (78-avec La Maison Bleue)

Les formations d'assistants maternels

L'accueil au domicile du professionnel est, en France, le premier mode de garde de la petite enfance. Depuis 1992, la formation des assistants maternels est obligatoire. Nos équipes dispensent les apports nécessaires à l'exercice de ce métier exigeant. Toutes nos interventions sont coordonnées par un formateur référent garant du lien entre les contenus et de l'unité de la formation.

120 heures (2 x 60 heures).

9 départements : 31, 89, 34, 13, 30, 93, 91, 76, 43

Le CAP Petite enfance

Ce diplôme permet d'accéder à des professions auprès des enfants en école maternelle, en accueil de mineurs, à son domicile, au domicile des parents, en crèche, en halte-garderie, en jardin d'enfants.... Les contenus permettent :

- assurer l'accueil, les soins d'hygiène, l'alimentation, la sécurité du jeune enfant,
- contribuer à son développement et à son éducation,
- assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant.

Asnières-sur Seine (92), Franconville (95), Voisins-le-Bretonneux (78), Combs-la-Ville (77), Nîmes (30), Grenoble (38), Thonon-les-Bains (74), Toulouse (31), Montauban (82), Marseille (13), Châlons-sur-Saône (71)

Formation continue

6

FORMATIONS

74

STAGIAIRES

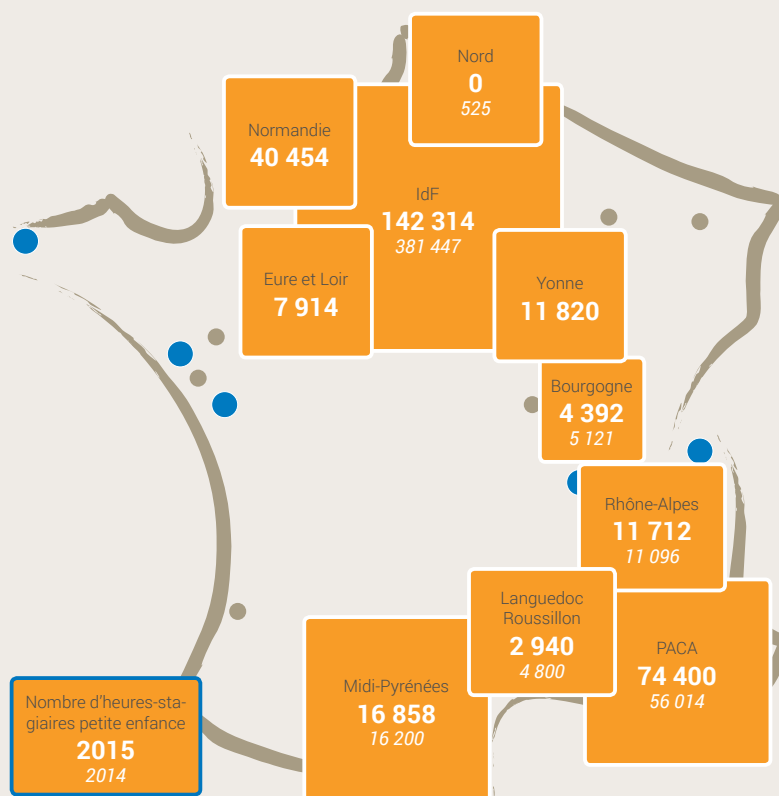
2516

HEURES



La formation continue petite enfance

Nous organisons des sessions de formation à la demande des professionnels travaillant auprès des enfants de 0 à 10 ans. Les professionnels concernés travaillent en crèche, halte-garderie et crèche familiale. Nous formons aussi des agents municipaux intervenants lors des temps périscolaires comme le moment du repas ou les ateliers mis en place dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires.



Formation aux métiers de l'aide à la personne

16
FORMATIONS
.....
363
STAGIAIRES
.....
24 614
HEURES
.....

Ces formations répondent à une demande sociale importante : les services à la personne emploient plus de 2 millions de personnes. C'est le secteur de l'économie française dont la croissance a été la plus forte au cours des quinze dernières années en termes de création d'emplois.

Les centres de Combs-la-Ville et de Franconville disposent de l'agrément de la Direccte pour certifier les candidats.

Les objectifs de ces formations sont de :

- former des personnes capables de prendre en charge au domicile des personnes dépendantes qu'elles soient âgées, en situation de handicap ou de jeunes enfants.
- transmettre les connaissances et le savoir faire de base pour se positionner sur le marché du travail en tant que professionnelles.
- offrir un déroulement de carrière professionnelle donnant envie aux candidats

Formations d'assistants familiaux

Le diplôme d'état d'assistant familial forme des professionnels capables d'accueillir de manière permanente des mineurs ou des jeunes majeurs de 18 à 21 ans, à son domicile et dans sa famille. L'assistant(e) familial(e) procure à l'enfant ou à l'adolescent, séparé de ses parents, des conditions de vie lui permettant de poursuivre son développement physique, psychique et affectif. Pour cela, il prend en charge ses besoins fondamentaux et participe à son accompagnement éducatif. Le travail de l'assistant familial s'inscrit dans un projet éducatif global qui nécessite un ensemble d'interventions psycho-socio-éducatives spécifiques à chaque enfant, adolescent ou jeune majeur. En conséquence, l'assistant familial fait partie de l'équipe pluridisciplinaire d'accueil familial permanent et à ce titre participe aux réunions d'évaluation et/ou de synthèse sur la situation du ou des enfants.

Cette profession, que nous accompagnons dans la formation initiale et continue, participe ainsi à la prise en charge des conséquences des troubles de la parentalité pour l'enfant et à la prévention de leur répétition. Elle contribue également à la lutte contre les exclusions dont peuvent être victimes les personnes ayant souffert de troubles importants durant l'enfance.

Exemples de thèmes traités dans nos formations : l'adolescence, la séparation, le travail d'équipe, le cadre professionnel et institutionnel, le positionnement professionnel, la filiation, le système de protection de l'enfance, la maltraitance, la communication...

Formation d'assistants de vie aux familles

Appelé aussi aide à domicile, aide aux personnes âgées, assistant de vie, auxiliaire de vie, intervenant à domicile, l'assistant de vie apporte une aide professionnalisée à domicile, dans le cadre de la vie privée des personnes (logement individuel, foyer-logement, chambre dans un foyer-résidence...). Avec les adultes, il accomplit les tâches quotidiennes en associant le plus possible la personne (pour se déplacer, assurer son hygiène, s'alimenter, effectuer les démarches administratives). Il assiste également la personne dans les tâches domestiques : entretien du logement, du linge, repas, achats divers et en particulier alimentaires... Avec les plus jeunes, il est le relais des parents dans la garde active des enfants et des bébés. L'assistant de vie est employé le plus souvent sous contrat à temps partiel par un particulier, une association, une entreprise ou par le secteur des assurances. Il peut également exercer au sein d'institutions spécialisées. L'activité professionnelle de l'assistant de vie est soumise à des fluctuations (état de santé des personnes, phénomènes saisonniers). Ses horaires peuvent être variables et décalés. Il peut être ainsi amené à travailler la nuit, le week-end. L'assistant de vie se déplace entre les domiciles de ses différents clients, ce qui peut rendre nécessaire l'utilisation d'un moyen de locomotion, en particulier dans les zones rurales. Il est le plus souvent seul avec la personne à aider même si il rencontre parfois d'autres intervenants (infirmier, kinésithérapeute...).

La durée de cette formation est de 500 heures environ en centre de formation et de 140 heures à 175 heures en stage en situation professionnel.



L'éducation populaire

Issue d'une conception éducative humaniste et émancipatrice, l'éducation populaire œuvre à l'avènement d'un individu plus conscient de son propre devenir et de celui de la société à laquelle il appartient, et de celle de demain, qu'il se doit de promouvoir dès aujourd'hui. L'éducation populaire, ainsi envisagée, doit contribuer à faire comprendre les enjeux et la complexité des situations vécues, à rendre conscients les individus de leur place et de leur rôle possibles, à développer leur capacité d'autonomie afin de maîtriser les situations plutôt que les subir. Il en est attendu une société plus juste et plus solidaire.

Le Président de l'Ifac exprime notre singularité ainsi :

« La spécificité de l'Ifac repose sur sa conception alternative et pragmatique du service. Elle s'exprime par sa volonté de répondre, sans dogmatisme, sans idée préconçue, aux besoins des usagers ».



« L'Ifac revendique d'être une école où chaque individu peut s'exprimer, se responsabiliser, coopérer, expérimenter et s'ouvrir sur le monde, pour que chacun :

- apprenne à son rythme,
- construise ses connaissances selon ses envies et ses projets,
- s'intéresse à l'autre et fasse preuve d'ouverture,
- développe son sens critique et son autonomie,
- accède à une réelle prise de responsabilité dans un environnement vivant et ouvert sur le monde. »

Martial Dutailly - Directeur général de l'Ifac

Une qualité d'accueil

L'Ifac garantit la qualité de l'accueil des usagers au sein de ses structures. Il favorise la bientraitance dans une atmosphère propice au sentiment de bien être de l'utilisateur et à ses apprentissages. Enfin, la dynamique d'accueil doit aussi tenir dans un mouvement vers les jeunes, aller au-devant du public, dans les quartiers ou auprès des partenaires-relais.

Des règles simples, mesurables et quantifiables

Assurer le positionnement professionnel des équipes en matière d'accueil

- Nos agents sont formés aux techniques de communication et relationnelles
- Nos agents doivent avoir une capacité d'adaptation, d'orientation et d'innovation
- Chacun doit être en capacité de délivrer un premier niveau d'accueil, d'information et de service.

Aménager l'espace pour qu'il soit accueillant, convivial et adaptés aux usagers

- Nos espaces sont aménagés de façon accueillante, polyvalente, pratique et facile d'accès
- Nos espaces d'affichages sont entretenus, actualisés, thématiques, pratiques, et adaptés aux demandes des usagers
- Nous proposons un lieu d'accueil garantissant un échange confidentiel.

Garantir la bientraitance des usagers

- Nous garantissons les droits fondamentaux et l'égalité de traitement des usagers, dans le respect des sensibilités et convictions philosophiques, religieuses et politiques de chacun.
- Nos équipes mettent en place les outils de veille, de régulation et de prise en charge pour prévenir les situations de crises et gérer les conflits.
- Nous respectons le choix et les décisions des individus, dans la limite du respect des principes de laïcité, de liberté de chacun et d'égalité.

Accueillir tous les publics

- Nous favorisons la mixité sociale par une diversité des animations
- Nous veillons à la mixité en proposant des activités pour tous et par la mixité des équipes.
- Nous facilitons l'accueil des jeunes porteurs de handicap et formons le personnel à cet effet.

Animer



**Animer
les accueils
de loisirs
et les temps
périscolaires**

149

ACCUEILS DE LOISIRS

112

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

882 319

JOURNÉES

6,2 millions

D'HEURES

336

COMMUNES

Service pour les familles, ces accueils offrent un temps de détente et de découverte pour les enfants. En lien avec les écoles, les associations locales et les communes, ce sont des lieux dynamiques, impliqués dans la vie locale. Le mercredi, en semaine ou pendant les vacances scolaires, ils favorisent la découverte, l'expérimentation, le jeu, la débrouillardise, la socialisation, le respect de l'autre et de l'environnement.

Pédagogie

Nous sommes centrés sur l'individu au cœur de son environnement. Nous sommes attachés à la culture de l'initiative et du libre-arbitre. Expérimenter, échanger, dialoguer, comprendre puis faire des choix. La démarche de projet est un moteur d'apprentissage, d'expériences et de transfert de compétences.

Nous sommes attachés à la laïcité, à l'égalité et à des valeurs humanistes. Nous travaillerons à l'implication de l'individu dans une dynamique collective.

Activités

Nous veillons à un juste équilibre entre des activités à forte valeur ajoutée éducative et d'autres plus récréatives.

Nous développons des actions variées de la culture au sport, du jeu individuel au jeu collectif, de la sortie scientifique à la consommation brute, du bricolage à la débrouillardise...

Nous nous centrons sur les intérêts de l'enfant et sur des thématiques fortes : la citoyenneté, la culture et la lecture, l'environnement, les nouvelles technologies, les activités physiques et sportives, les activités de découverte à dominante scientifique, mais aussi la gestion de projet altruiste, la pratique artistique..

Accompagnement du personnel

Nous sommes un gestionnaire avisé mais aussi un organisme de formation. La formation est notre cœur de métier. Tout, dans nos actions, a une dimension éducative et formative. Nous avons formé des milliers de jeunes stagiaires aux métiers de l'animation, de la petite enfance et de la prévention.

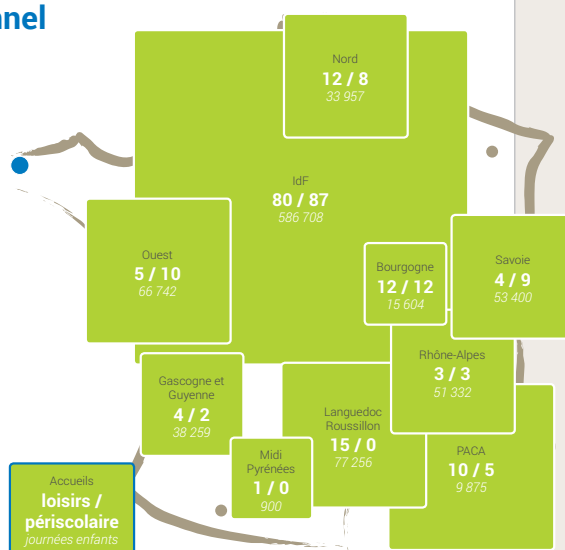
Un programme de formation des personnels et des équipes pour diversifier les outils et la technicité.

Un dialogue régulier avec les personnels et avec les instances représentatives du personnel pour que le climat social soit propice au déploiement des activités, au développement de chacun et à une bonne gestion des emplois et des carrières.

Qualité de service

L'Ifac a développé avec l'Afnor, une norme d'engagement de service. Le principe est simple ; les outils de mesure précis, mesurables et quantifiables.

Cette démarche apporte aux équipes des outils nouveaux et opérationnels permettant de s'engager dans une démarche d'amélioration continue.



Animer



Animer les nouvelles activités périscolaires (NAP)

Accompagnement

660
COMMUNES
.....
130
MISSIONS
.....

Gestion

65
COMMUNES
.....
240
ÉCOLES
.....
51 000
ÉLÈVES
.....

« C'est bien un réaménagement complet des temps de vie de l'enfant qu'il est nécessaire de réaliser, tous les acteurs éducatifs qui accompagnent l'enfant dans ces différents temps sont concernés. Cela nécessite un cadre organisationnel ne rigidifiant pas l'emploi du temps, de manière à offrir aux activités éducatives scolaires comme non scolaires des plages de temps suffisantes pour permettre des activités de qualité. »

Claire Leconte, Chronobiologiste

L'Ifac s'est mobilisé dès septembre 2012 sur le sujet, pressentant à la fois la difficulté de mise en oeuvre mais aussi l'opportunité de déployer de nouvelles actions éducatives, au côté de l'école.

L'Ifac défend, depuis le début de la réforme, le principe d'une gestion intégrée des NAP dans les temps périscolaires pour faire monter l'ensemble en qualité et de ne pas démultiplier les temps éducatifs ni les coûts, en milieu rural notamment.

L'Ifac intervient dans 65 communes, dont Marseille (avec 130 écoles) pour l'animation des nouveaux temps périscolaires.

Plus de 1000 animateurs encadrent ces temps !

Nos activités sont éducatives, diversifiées et ludiques. La mise en oeuvre se fait à partir du potentiel local (animateurs, bénévoles associatifs, parents, enseignants volontaires...). Un travail de concertation est ouvert pour fédérer autour de nos projets et créer une dynamique locale.

En matière d'animation

Des activités simples, à forte valeur ajoutée éducative pour éviter de tomber dans la caricature des NAP toujours plus fun !!!

Diversité. Des activités d'intérieur ou de pleine nature avec des jeux de coopération, d'opposition, d'orientation, d'équilibre, d'adresse ou encore de stratégie.

Expression et créativité. Des pratiques culturelles et artistiques axées sur l'expression et la créativité pour éveiller la curiosité, s'initier, pratiquer et créer.

Vie citoyenne. Placé sous le signe du débat et d'une éducation « civique », chaque instant de vie quotidienne peut devenir la source d'un moment d'échange, de réflexion et de partage sur l'environnement immédiat, les petits bobos ou les grandes causes.

Vie pratique. Sciences et techniques sont abordées de façon simple et ludique, tournées vers la débrouillardise et l'apprentissage de gestes de tous les jours.



Un avis controversé

La réforme des rythmes scolaires a bousculé la gestion des temps de l'enfant et de leur famille. Elle a souvent nécessité de réajuster les organisations des services eux-mêmes avec l'introduction des nouvelles activités périscolaires. Certaines collectivités ont mis à profit l'obligation de s'adapter pour repenser en profondeur la structuration de leurs services, en rapprochant les champs du scolaire de celui du périscolaire qui parfois s'ignoraient ; couplées à la nécessité de réaliser des économies d'échelle, ces réorganisations questionnent en même temps le fond des politiques menées et le périmètre de l'intervention publique. Un regard extérieur, distancié et bienveillant participe de la recherche de solutions réalistes et acceptables par les collaborateurs concernés.



Animer les équipements socioculturels de proximité

73
ÉQUIPEMENTS EN GESTION
32 000
BÉNÉFICIAIRES
24 000
ADHÉRENTS

La diversité d'actions

- Alphabétisation, ateliers socio-linguistiques,
- Permanences sociales, écrivains publics, permanences juridiques, accompagnements pour publics spécifiques, échanges relais (femmes-relais,...)
- Espaces familles, sorties familiales,
- Vie culturelles : spectacles à domicile, ateliers culturels, artistiques,
- Vie sportives : animation et pratiques sportives...
- Sénior : animation et rencontres
- Jeunesse : accompagnement, insertion, animation, séjours
- Ludothèques, ateliers jeux, jardins pédagogiques,...
- Fêtes et manifestations locales (saisonnières, fête du livre, fête de quartier...)
- Expositions, spectacles, musiques actuelles (studios, manifestations)...
- Salle de cinéma, ciné-philo
- ...

À Marseille, Thonon-les-bains, Suresnes ou à Montrouge, l'Ifac anime des équipements de proximité avec la volonté de :

- proposer des activités variées à dimension sociale, sportive ou culturelle en fonction des demandes des usagers et des besoins du territoire.
- organiser et animer la convivialité et la proximité entre les habitants.
- associer tous les habitants à la vie de la cité
- impulser des initiatives citoyennes
- favoriser la réussite et l'insertion des populations.

Nos activités ont pour volonté de promouvoir la citoyenneté, le partage et le vivre-ensemble.

Un moteur de l'animation de la vie sociale

Nous veillons à la participation des habitants et des usagers tant dans la définition des besoins, dans l'aide à la décision, dans la gouvernance que dans l'organisation d'événements locaux. Nous contribuons au développement du partenariat par la concertation et la coopération avec le mouvement associatif, et toutes les institutions concernées.

Un accueil et un soutien à la vie associative

Sur ces lieux, systématiquement, nous accompagnons le développement de la vie associative locale. Cet engagement peut prendre la forme d'un soutien et d'une aide aux projets.

Un support d'animations locales

Nous favorisons ou sommes à l'initiative d'activités ou services de proximité, de permanences sociales, d'actions de médiation, de rencontres entre les générations, de projet de mixité sociale mais aussi d'activités pour tous et de tous types.



Focus

sur les antennes jeunes de la Ville de Paris

Depuis le 1er mai 2015, l'Ifac gère 10 antennes jeunes pour le compte de la Mairie de Paris.

Selon la définition du cahier des charges, « une Antenne Jeunes est un équipement municipal de proximité dédié aux jeunes parisiens, prioritairement âgés de 15 à 25 ans. C'est une structure d'accueil des jeunes, d'information à caractère général et d'orientation vers des structures spécialisées ».

Les antennes jeunes offrent aux jeunes les possibilités suivantes :

- des lieux d'informations sur la scolarité, la formation, l'emploi, le logement, la santé, la citoyenneté, ses droits... mais aussi des idées de sorties culturelles et de loisirs,
- des espaces de conseil personnalisé
- des lieux d'animation innovants
- des lieux ressources, accessibles et gratuits
- des lieux d'initiatives et de projets
- des lieux d'éducation à la démocratie et à la citoyenneté.

Des parcours d'initiation et de découverte,

De la culture, à l'économie sociale et solidaire, du sport à la citoyenneté, les AJ jalonnent la vie des jeunes de petits moments de découverte et d'immersion.

« Un jour, j'ai donné une place de cinéma d'Art et d'essai à un jeune avec qui j'avais très peu de contact. Le jeune est allé voir tout seul : « The Lobster ». Ce fut un déclic pour lui. Il s'est alors complètement ouvert. Depuis, à chaque fois que j'organise une sortie culturelle, il répond présent. »

« Je me suis intégrée immédiatement dans l'antenne, l'équipe de l'AJ Python m'a fait confiance tout de suite ». Ma mission me conforte dans mes projets et donne du sens à ma vie. »



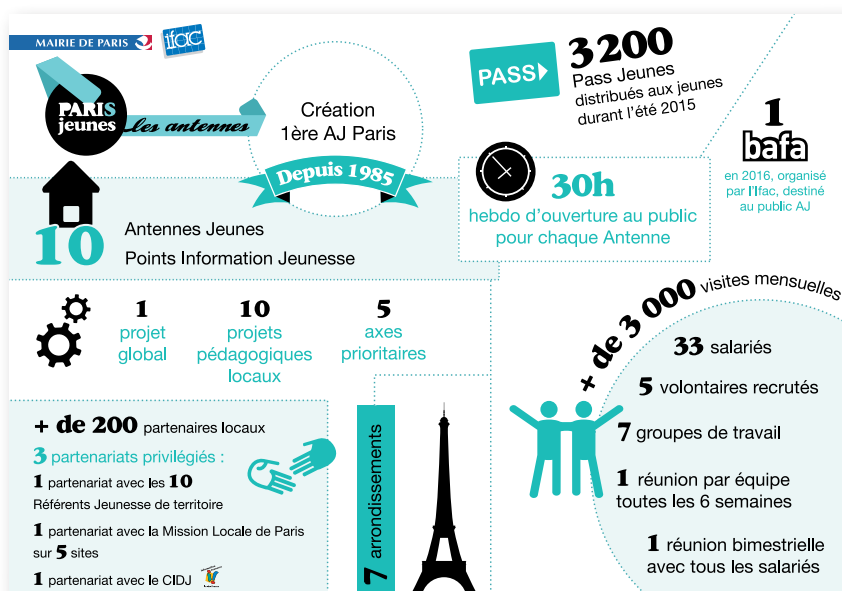
Des espaces d'échanges et de poésie

Vu du banc : un projet porté par l'AJ 9ÈME

Observer, discuter, rire et avancer. Voilà ce que notre jeune homme compte faire, assis sur les bancs de l'école, sur les bancs des jardins publics. Donner son avis sur les choses qui le concernent et écouter l'avis des autres sans faire de jugement. Pour cela, il n'est pas tout seul ! Il est accompagné d'autres jeunes qui, comme lui, ont ce regard objectif. Chacun a des emplois du temps compliqués, des activités prenantes, des intérêts divergents, des passions plus ou moins prononcées. Mais une chose est sûre : chacun a son mot à dire ! <http://vu-du-banc.fr>

Les antennes jeunes en chiffres :

- 33 salariés
- 10 antennes jeunes
- 6 arrondissements
- 20 000 jeunes accueillis



Animer



Animer les séjours de vacances

63
SÉJOURS
.....
2
CLASSES DE DÉCOUVERTE
.....
1120
ENFANTS
.....
+30%

Pour aller loin

.....
SRI-LANKA
.....
CÔTE OUEST AMÉRICAINE
.....
GRÈCE
.....
ESPAGNE
.....

Découvertes de proximité

.....
CORRÈZE
.....
HAUTE-SAVOIE
.....
VENDÉE
.....
MARAIS POITEVIN
.....

Bien plus qu'un simple lieu de loisirs où la satisfaction des besoins physiologiques et la sécurité sont garanties, chaque séjour est un lieu de développement et de vacances !

La qualité pour les séjours de vacances

L'Ifac a défini une charte «Colo» qui garantit l'aventure pour les enfants et la sérénité pour les parents.

Notre volonté «Colo» est d'engager des organisateurs à proposer des séjours pour tous et notamment pour les familles qui n'ont pas la possibilité de bénéficier d'une aide extérieure (CCAS, comité d'entreprises, villes...).

L'Ifac souhaite remettre au goût du jour un concept de vacances basé sur de la proximité et sur de l'animation, avec des journées ludiques, éducatives et simples, à un prix raisonnable.



Dans cet esprit, l'Ifac, avec ses équipes, mais aussi avec son partenaire Magellan, ont organisé en 2015 des séjours qui favorisent :

- Un encadrement professionnel rassurant pour les parents.
- La vie de groupe, le partage d'expériences communes, le respect, la bienveillance et la solidarité.
- Un apprentissage convivial de la vie en collectivité.
- Des tarifs plus accessibles.
- Une attention forte à la nature et à l'environnement.
- Un séjour confortable aussi pour les familles.
- Un dépaysement dans la proximité.



Animer

Animer
les crèches,
jardins d'enfants
et multi-accueils

7
MULTI-ACCUEILS
.....
9
RELAIS D'ASSISTANTES
MATERNELLES
.....
1
JARDIN D'ENFANTS
.....
118 880
JOURNÉES ENFANTS
.....

L'Ifac gère sur le territoire national 17 équipements dédiés à la petite enfance. Notre démarche s'appuie toujours sur un réel projet de territoire, élaboré en lien avec les équipements de la commune et l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de la petite enfance. Ce projet se traduit par la création d'une structure dédiée à la gestion des équipements de la petite enfance.

Les grandes orientations

- Assurer une prise en charge de qualité centrée sur le plaisir de la découverte.
- Accompagner la découverte de la vie en collectivité.
- Se positionner comme un acteur de l'éducation partagée

Aujourd'hui l'enfant et le jeune passent de plus en plus de temps dans des lieux d'accueil collectifs. Il est donc nécessaire d'insister sur la dimension éducative des crèches. L'Ifac se place dans une logique de co-construction avec les acteurs principaux : les familles et les partenaires.

La démarche qualité Ifac pour la gestion des crèches

- Une philosophie centrée sur l'enfant
- Un accompagnement et une écoute des parents
- Un service ressources humaines performant
- Une approche de proximité
- Une démarche optimisée
- Un véritable partenaire dans le cadre d'un projet public ou privé.

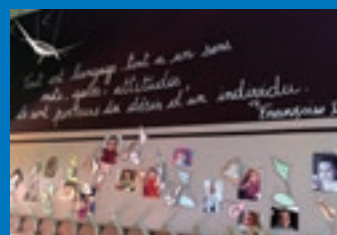


La méthode « Les Petits Chabillons » : qualité de service, parentalité, formation et gestion associative

L'Ifac défend une conception associative de l'accueil des jeunes enfants. L'association favorise un éveil pédagogique à l'environnement, des actions de parentalité, la formation de ses agents et un modèle économique rentable mais au juste prix.

La petite enfance est l'âge de nature. L'air de la campagne ou de la forêt en limite de nos villes voire de nos parcs, le contact avec le réel, les premiers pas dans la vie avec nos meilleurs instruments d'apprentissage : les sens. Gambades et liberté de mouvement, s'habituer à ne pas craindre, épurer son langage entouré par des éducateurs ou des éducatrices aidants et bienveillants.

Imaginons ensemble
des espaces pour bien grandir



Animer



**Accompagner
à l'insertion
professionnelle**

555

ACTIONS

6812

PERSONNES

76 000

HEURES-BÉNÉFICIAIRES

L'Ifac conduit des actions dans le champ de l'accompagnement des personnes en parcours d'insertion et des formations préparatoires à l'emploi, dans 2 régions : Rhône-Alpes et Normandie.

Nos savoir-faire, issus des pratiques de l'animation, constituent des compétences particulières qui enrichissent notre offre de formation. Nous développons notamment un accompagnement axé sur les valeurs citoyennes, les stratégies de travail en groupe, et sur les actions collectives facilitant la redynamisation et la re-socialisation des personnes fragilisées.

Nos projets collectifs utilisent des supports tels que le théâtre, le chant, le spectacle... Nos formateurs ont bénéficié des formations spécifiques de notre institut, notamment en matière de qualité relationnelle.

Nous veillons particulièrement à proposer des accompagnements socio-pédagogiques renforcés, pour que les personnes ne décrochent pas en cours de formation et conservent ensuite la dynamique acquise.

Parmi nos actions : Mobilisation vers l'emploi, Confirmer son projet professionnel, Activ'projet, Programmation de compétences premières.

Programmation de compétences premières

Ce parcours de dynamisation des stagiaires dure 5 mois. Il propose 2 temps distincts, le projet collectif et la validation du projet professionnel.

Le projet porte sur des thématiques tels que le développement durable, le spectacle, la randonnée...

La randonnée, par exemple, apporte à des personnes loin de l'emploi ou isolées, une manière de se dynamiser autour d'un projet de groupe. Les étapes sont par exemple la découverte des massifs autour de Grenoble, la flore et la faune en montagne, l'entraînement à l'effort, la nutrition en randonnée, se repérer à la boussole, construire un projet de randonnée avec une nuit à l'extérieur.

AJIRE

Actions Jeunes Insertion Remobilisation Emploi est un projet élaboré dans le cadre de l'appel à projet d'un Contrat Urbain de Cohésion Sociale, avec le soutien financier de la Région Rhône Alpes. Ce dispositif répond à plusieurs objectifs :

- Proposer un accompagnement adapté à des jeunes adultes résidant sur les quartiers CUCS (18/30 ans) pressentis éloignés des services public de l'emploi.
- Construire des modes d'interventions alternatifs, adaptés aux besoins (temporalité, souplesse...)
- Participer au rapprochement entre l'offre et la demande

Nos sites de déploiement :

Franconville, Aix-les-Bains, Albertville, Sallanches, Thonon-les-bains, Annemasse, Cluses, Saint-jean-de-Maurienne.



Animer



Accompagner
le service civique

255
BÉNÉFICIAIRES
.....
+ de 130
MISSIONS DISTINCTES
.....

Le dispositif

- Pour les jeunes de 16 à 25 ans
- 1 mission de 6 mois
- 24 hebdomadaire
- 467,34€ d'indemnité mensuelle
- 100€ d'aide à l'accompagnement

« Le service civique n'est ni une formation, ni un emploi (...), il s'agit d'une opportunité nouvelle dans une dynamique de construction personnelle. »

François Chérèque - Haut Commissaire à l'engagement civique

L'idée du volontariat et de l'engagement contribuent au renforcement de la cohésion nationale et favorisent la mixité sociale. Cette expérience permet de gagner en confiance, de recevoir et de transmettre le sens des valeurs républicaines, d'acquérir de nouvelles compétences.

La particularité de l'Ifac est de construire avec ses partenaires des missions spécifiques puis de rechercher les jeunes qui entrent en résonance avec ce projet. La rencontre de ces deux motivations crée des missions intéressantes et riches, souvent créatrices d'emploi.

Une équipe spécialisée dans le volontariat

Par une qualité d'écoute, l'équipe de l'Ifac s'attache à apporter des solutions rapides et efficaces aux demandes de ses partenaires, aux spécificités du service civique sur leur territoire.



Une gestion administrative externalisée

L'Ifac gère la publication de l'annonce sur le site du service civique, l'élaboration des contrats, les déclarations auprès de l'Agence de Services et de Paiement (ASP), les versements de l'indemnité, les formalités de clôture de l'engagement du jeune... De plus, l'association organise la formation civique et citoyenne, aide à l'inscription à la formation PSC1. Les collectivités peuvent ainsi se consacrer pleinement à l'accompagnement du volontaire.

Le maintien du jeune dans son service civique

Face aux difficultés rencontrées par les jeunes et/ou les tuteurs, l'équipe de l'Ifac permet une prise du recul sur la situation. Jouant la fonction de conseil et de médiateur, elle procède, avec l'accord du tuteur, aux réajustements nécessaires : modification des horaires, affectation à une autre mission, avance sur indemnité... Plus largement, l'Ifac accompagne les tuteurs dans leur rôle et leurs missions.





Animer les actions éducatives et citoyennes

948

ACTIONS

16 814

ÉLÈVES

11

RÉGIONS

12

ACADÉMIES

100

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les interventions classiques

- Santé au quotidien
- Nouvelles technologies
- Estime de soi
- Lois et justice
- Harcèlement en milieu scolaire
- Lutte contre les discriminations
- Conseils d'enfants à l'école primaire
- Diversité et l'égalité

Ateliers relais

2

ATELIERS-RELAIS

53

ÉLÈVES PAR AN

Décrochage scolaire

336

ÉLÈVES ACCUEILLIS

L'Ifac déploie ses actions éducatives dans le cadre de deux conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO), conclues avec le Ministère Ville, Jeunesse et Sport et le Ministère de l'Éducation Nationale.

Les rectorats déterminent les actions à mettre en oeuvre auprès des établissements dans le cadre de la CPO en fonction du projet académique. Ils s'assurent ensuite de la réalisation et de la qualité des actions déployées.

Le service des actions éducatives a pour mission de soutenir le développement national et territorial d'actions CPO, réaliser les demandes annuelles de subvention, réaliser les bilans annuels, animer les relations avec les directions du Ministère & les rectorats.

- Les actions de prévention et de suivi du décrochage scolaire, de la déscolarisation
- L'accompagnement des collectivités dans les mises en place des nouvelles activités périscolaires
- Les actions de santé, citoyenneté et engagement des élèves.

Permanences psy'

La prévention du mal-être est un des sept domaines prioritaires pour chaque établissement scolaire. A Boulogne et à Paris, l'Ifac propose, pour les collégiens et lycéens en situation de souffrance, de mal-être, d'isolement social, d'échec scolaire ou de rupture familiale, des permanences hebdomadaires assurées par une psychologue clinicienne au sein de l'établissement, dans un lieu identifié, fixe et préservant la confidentialité des entretiens.

Les ateliers-relais de l'Ifac

L'atelier relais doit permettre à un élève, de se réinvestir dans les apprentissages scolaires et contribuer à leur donner du sens.

Il s'adresse à des élèves «entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire et des apprentissages, en risque de marginalisation sociale ou de déscolarisation...».

Les activités proposées par l'Ifac sont organisées en modules et sont individualisées.

Sous convention avec le rectorat, l'Ifac gère les ateliers relais du 13° et du 14° arrondissement de Paris.

Lutte contre le décrochage scolaire

En partenariat avec les établissements scolaires, nous accompagnons individuellement les jeunes décrocheurs en essayant de sortir des schémas d'accompagnement habituels.

Nous associons les parents et les partenaires pour rechercher une solution. Notre démarche vise à identifier les intérêts, à pointer les souhaits, les intentions et à les confronter à la réalité scolaire, sociale ou professionnelle.

Droits de l'enfant : je découvre, je comprends, j'agis

Chargé de veiller au respect des droits de l'enfant, l'UNICEF France s'est associé à l'Ifac pour proposer aux collectivités et à leurs animateurs un kit d'animation pour la compréhension et à la promotion des droits de l'enfant.

Ce kit permet aux animateurs de conduire en toute autonomie un cycle d'activités périscolaires, notamment dans le cadre des nouveaux rythmes éducatifs. A travers de multiples activités clés en main, les séances de sensibilisation aux droits de l'enfant peuvent être adaptées en fonction de l'âge des enfants et du temps disponible. Un livret détachable contenant l'ensemble des outils indispensables à la réalisation de toutes les activités proposées est présent au centre de la brochure. L'outil est immédiatement utilisable.

Les ateliers s'inscrivent dans le cadre du programme Droits dans l'école, destiné aux 8-11 ans, pour offrir ainsi aux acteurs de l'éducation (formelle et non-formelle) un panel d'outils cohérents, afin de mieux travailler ensemble et de créer une convergence dans leurs objectifs pédagogiques au service du développement de l'enfant et de son éducation à une citoyenneté active et engagée.



Le développement durable (partenariat Fondation Nicolas Hulot)

La Fondation Nicolas Hulot et l'Ifac se sont associés pour former les animateurs aux nouvelles activités périscolaires autour de 7 programmes répartis en 2 approches :

L'approche par les milieux : à la découverte des principaux milieux naturels et de l'influence qu'on les activités humaines sur ces milieux.

- appréhender l'environnement et ses richesses : campagne, montagne, mer, marais, mares, rivières ;
- découvrir le vivant, connaître les besoins fondamentaux des animaux et des végétaux, le cycle de l'eau ;
- prendre conscience de l'influence et de l'impact de l'Homme sur ces milieux,
- aborder le rôle des citoyens pour la qualité de l'eau, la préservation de la vie et des paysages...

L'approche par les hommes : à la découverte du rôle de la Nature dans notre vie quotidienne et de l'influence de nos choix de consommation.

- l'alimentation durable, l'habitat en France et dans le monde, la place de « l'achat » dans notre quotidien ;
- initier des comportements écocitoyens : la préférence pour les produits locaux, biologiques et de saison, la limitation du gaspillage alimentaire et de la consommation d'énergie liée au transport et à la
- transformation des produits, la distinction entre besoin et envie d'acheter, la place accordée à l'échange, la réutilisation, la fabrication plutôt que l'achat ;
- acquérir des savoir-faire : cuisiner, utiliser des méthodes de construction, apprendre à gérer son budget...



Citoyenneté et engagement



La SMLH, la Fondation Un avenir ensemble et l'Ifac s'associent aujourd'hui pour aider les jeunes à appréhender la citoyenneté, favoriser leur engagement au service de la société.

Objectifs de l'intervention

- Définir la notion de citoyenneté.
- Réfléchir au rôle de citoyen dans la société.
- Identifier les modalités d'engagement.
- Connaître la Légion d'honneur.
- Susciter l'implication dans la vie de la cité.

La Fondation Un Avenir Ensemble et l'association Ifac sont reconnues pour leur implication dans les actions de soutien à la jeunesse. Elles ont décidé de réunir leurs forces et leurs réseaux pour optimiser l'accompagnement des jeunes vers la réussite.

- accompagner les référents, parrains / marraines des filleuls de la Fondation dans l'appréhension du public jeune et dans les modalités de son accompagnement.
- animer un réseau de parrainage
- offrir l'opportunité aux filleuls de la Fondation de s'insérer professionnellement.
- Mener toute action permettant de valoriser l'engagement des jeunes.





"JE, TU, NOUS PARTAGEONS"

LE FESTIVAL DU RÊVE REVIENT AU PRINTEMPS POUR NOUS PARLER DE PARTAGE ET CE NE SONT PAS QUE DES BELLES PAROLES !

Concerts, expositions, conférences, photos, films, danse et ateliers...

ensemble, pour porter un message commun : faire évoluer les mentalités sur le lien social.

Aulnay en action // Dossier

La qualité pour nos enfants

Péri- ou extra-scolaires, les activités proposées par la Ville pour tous les enfants ont été réajustées pour une réponse plus juste et plus qualitative aux besoins de chaque famille. Explications.

Pour assurer l'ensemble des activités périscolaires et extra-scolaires, Aulnay a choisi un prestataire reconnu : l'Institut de formation, d'animation et de conseil (Ifac), association nationale à but non lucratif, à vocation éducative sociale et territoriale. Le partenariat entre la Ville et l'Ifac est devenu concret le 1^{er} septembre.

d'évaluation et de certification du service, des activités et de l'organisation, afin de développer et de maintenir un haut niveau de qualité.

Le partenariat avec l'Ifac est devenu concret

d'heures de formation chaque année et qui mettra en place de nouvelles modalités de formation adaptées aux besoins de la Ville.

L'Ifac en bref

N-LES-BAINS |

Les enfants du centre de loisirs d'Aulnay sont transformés en petits magiciens

Une animation spéciale a été organisée par une trentaine d'enfants âgés de 3 à 11 ans du centre de loisirs d'Aulnay. Ils ont composé une nouvelle recette de cuisine à base de légumes servis à l'ensemble des convives. Chacun a apporté ses idées et sa touche d'originalité. Le résultat est un plat composé. Le poisson, le poulet, le bœuf, la viande n'ayant pas été utilisés, le plat est végétarien, et était accompagné des incontournables frites.



Sabine la recette est synonyme de réussite pour la composition des plats.

Ce n'est plus une corvée mais un plaisir.

LOCALE EXPRESS

Des écoliers organisent une collecte alimentaire pour le Secours populaire



Des activités toujours plus nombreuses pour les jeunes



L'INFO EN +

COMMENT S'INSCRIRE ? Plusieurs documents sont à présenter à l'inscription, parmi lesquels : photocopies de la carte d'identité, justificatif de domicile, attestation d'allocataire et une attestation de responsabilité civile.

Les tarifs "journal repas" sont échelonnés entre 3,50 € et 23,50 € selon le quotient familial, et entre 2,40 € et 16,30 € pour la demi-journée.

Accueil de loisirs : le mercredi et durant les vacances

Cet accueil doit permettre de proposer un vrai temps de loisirs ou de vacances. L'équipe d'animation ne cherchera pas à faire de l'intensif, mais plutôt à proposer une alternance entre activités, réflexions, détente, rêverie, temps collectifs et individuels.

Bravo aux bacheliers et bachelères qui ont obtenu leur diplôme en 2014. Ils ont parcouru 34 métiers.

La fin de l'année scolaire est terminée. Les élèves ont obtenu leur diplôme. Les enseignants ont été félicités pour leur travail.

Animer

Prévenir avec les métiers du travail social

Formation

8

SESSIONS DE FORMATION

59

STAGIAIRES

20 716

HEURES

Prévention

1751

PERSONNES SUIVIES

40

ÉDUCATEURS

8755

ACCOMPAGNEMENT

2000

PROBLÉMATIQUES TRAITÉES

50%

DE TRAVAIL DE RUE

6

CHANTIERS ÉDUCATIFS
COLLECTIFS



Ces actions sont gérées par l'association IFEP (www.ifep.eu.com)

L'IFEP a créé, en 2006, le Centre de Formation en Travail Social d'Asnières

Le centre de formation propose :

- Le Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur (DEME) :
- Le Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES), dont un secteur en VAE
- Le Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé (DEETS)
- Le CAFERUIS : Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale :
- Technicien de Médiation Services (Niveau IV)
- Une formation asserelée du DEME au DEES)

Un Conseil scientifique assure le suivi et les orientations liés à ce centre.

Agir au plus près des populations

L'Ifep réalise des interventions préventives basées sur des actions de rue et sur une représentation des jeunes et des familles en tant qu'acteurs à associer et non comme sujets à assister.

Nous luttons contre les sentiments de dû social, de replis territoriaux et de victimisation en tant que facteurs aggravant la marginalité. Nous y opposons la responsabilisation individuelle et la promotion sociale toujours possible pour ceux qui possèdent une qualification professionnelle.

Dans ces perspectives, nous encourageons la valorisation sociale et locale :

- de nombreux jeunes des quartiers réussissent, il faut les associer.
- des activités d'utilité locale pour retrouver de la reconnaissance sociale.
- des actions de solidarité intergénérationnelles
- des séjours de rupture permettant de « changer profondément » sa vision et « ses exigences ».
- des parcours citoyens permettant à des jeunes collégiens en exclusion temporaire de comprendre la sanction et de lui donner du sens,

Nous redonnons sens aux 3 verbes clés du lien social : donner - recevoir - rendre.

Nos sites

- 78 : Ablis, Aubergenville, Elancourt, Mantes la Jolie, Mantes la Ville, Rambouillet
- 28 : Châteaudun, Dreux
- 60 : Beauvais

Association des étudiants

L'Association « Educus et Compagnie » a pour objet la rencontre et mise en place des projets entre les anciens, les nouveaux étudiants et les formateurs de l'IFEP. Le siège de l'association est fixé à Asnières.



Conseiller

Accompagner les collectivités locales

16

COMMUNES

2

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

280

JOURNÉES CONSEILS

12

CONSULTANTS

« J'ai une longue expérience de la vie associative. Je sais la valeur du tissu associatif en France. Je fais confiance aux associations car elles apportent une vitalité incomparable à notre pays et à notre démocratie. Je veux laisser s'exprimer cette énergie venue de partout sur le territoire, l'encourager et lui permettre d'irriguer notre société ».

Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Soutenir le développement de la vie associative

85

ASSOCIATIONS
ACCOMPAGNÉES

Les collectivités adhérentes ou partenaires nous sollicitent pour les aider à trouver des solutions opérationnelles à leurs problématiques. Aujourd'hui, elles sont toutes centrées sur la recherche d'économies de gestion, l'élaboration de nouveaux modes d'organisation, la création de nouveaux services pour des populations en pleine mutation : nouvelle génération de jeunes, jeunes seniors, familles recomposées

Ifac conseil a pour ambition d'améliorer la performance, la gestion et la transparence de l'action publique et se positionne en partenaire des élus et des techniciens des Collectivités et des administrations.

Le cabinet garantit l'indépendance absolue de ses analyses et une intervention exclusive auprès du secteur public.

Le cabinet réalise des missions de Conseil ou de préparation à la certification pour les opérateurs publics (label quali'loisirs Afnor).

Ifac conseil fournit à ses partenaires un conseil expert qui intègre les derniers résultats de la recherche et développement et de la veille menée par le cabinet sur ses domaines d'intervention.

Notre équipe pluridisciplinaire est formée de consultants aux profils complémentaires : sciences-po, juristes, financiers, sociologues, DGS... Pour répondre aux besoins chacun, le cabinet mobilise également les compétences de son réseau de partenaires réguliers.

Trois sujets ont dominé les préoccupations des élus :

- la jeunesse, avec une approche renouvelée de l'action publique,
- l'animation des politiques contractuelles, dans un contexte de diminution des moyens publics,
- l'organisation des services en charge de l'enfance suite à la réforme des rythmes scolaires.

Le diagnostic en marchant

Démarche éprouvée au service des projets d'audit, véritable outil d'aide à la décision, elle permet d'améliorer la connaissance des services rendus. Le diagnostic a pour objectifs d'identifier les forces et les faiblesses, les opportunités et les menaces. Mais, il sert également à mettre en avant les dynamiques à l'œuvre sur le territoire et ainsi à déterminer les enjeux locaux qu'ils soient financiers, humains ou organisationnels. Il permet d'identifier rapidement les premières marges de manœuvre qui déclencheront un premier plan d'actions permettant de marquer le début du processus de changement d'une part et d'amélioration continue de la qualité de service d'autre part.

La vie associative est une force pour un territoire ; mais le modèle de la vie associative a muté. Les associations ont besoin d'être accompagnées. Nous proposons aux associations et aux territoires :

- une aide juridique et statutaire
- une identification des ressources associatives et leur offre de services
- un accompagnement des projets, en actions et en organisation.



Retour sur les 40 ans

Le 21 novembre dernier, près de 600 personnes se sont réunies dans une ambiance très festive pour célébrer, à Enghien-les-bains, l'anniversaire de l'association : un succès sans précédent.

Pour l'occasion, nous avons recréer une place de village autour de laquelle étaient représentés les métiers de l'Ifac. Cette journée était l'occasion de se retrouver pour partager un moment convivial mais aussi de réfléchir au parcours et à l'avenir de l'Ifac. Les discussions sur les stands étaient rythmées par un même intérêt pour les métiers de l'animation et de l'éducation mais aussi par la belle complicité qui réunit nos équipes.



A la tribune officielle, André Santini, Philippe Sueur et Bernard Gauducheau, entre autres, ont soulevé la question de notre engagement auprès de la jeunesse et de la qualité des services à la population. Ils sont revenus sur notre histoire commune, puis nous ont ouvert les chantiers à venir.

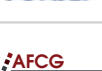
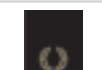
La soirée s'est prolongée jusqu'au milieu de la nuit, entre discussions à bâtons rompus, comédie musicale jouée par nos amis de l'Ifac nord, musiques et danses en tous genres. Un vrai moment de partage et de bonne humeur.

Nous félicitons toutes les équipes pour leur implication dans cet événement et remercions les invités qui ont participé à sa réussite.



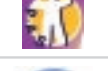
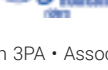
Un réseau de partenaires

L'Ifac déploie son action en partenariat avec des acteurs référents dans leur domaine, afin d'adapter son accompagnement et de proposer des projets en phase avec les évolutions actuelles de la société.

	Ministère de l'Éducation Nationale		Conseils régionaux de l'Île-de-France, Rhône-Alpes et Haute-Normandie
	Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative		Conseils Départementaux du 13, 31, 34, 38, 43, 76, 78, 85, 89, 91, 92, 93, 95...
	Ifep : Prévention spécialisée, formation d'éducateurs		CNAF (et différentes CAF) : Caisses d'Allocations Familiales
	Magellan : Séjours de vacances enfants et jeunes		IpSIS : Intégration des personnes (adultes et enfants) en situation de handicap
	Chèque-intermittents : Emploi d'intermittents du spectacle		RESPADD : Réseau de prévention des addictions
	Arfa : Formation des animateurs Île-de-France		Euros/Agency
	CNAJEP : Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire		Fonjep : Fonds de coopération Jeunesse / Éducation populaire
	Partenaires bancaires : BPI, Caisse d'épargne, CGA, Crédit coopératif, Société Générale		AFCG : audit, formation, conseil et gestion
	ANLCI : Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme		Anesm : Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux
	Unicef France : Amélioration et à la promotion de la condition des enfants		Smaci : mutuelle d'assurance des particuliers et des fonctionnaires
	Société des Membres de la Légion d'Honneur - Section du 16 ^{ème}		Fondation Un Avenir Ensemble, Grande chancellerie de la légion d'honneur

Partenaires et structures d'accueil des volontaires en service civique

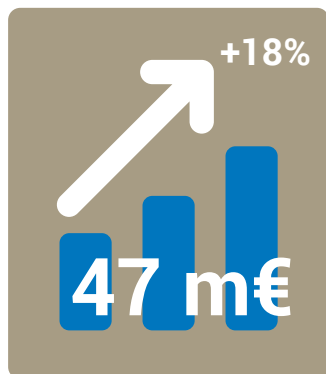
L'Ifac collabore avec plus d'une trentaine de partenaires sur le service civique. Mettre en oeuvre cet engagement volontaire au service général est en pleine adéquation avec les valeurs de l'Ifac.

	ACSÉ : Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances		Agence du Service civique
	Fondation Nicolas Hulot : Sauvegarde et sensibilisation au respect de la nature		Association CICOS : Soutien aux associations
	Association ACLAP : Accueil et aide aux personnes âgées		Association Le pas : Loisirs éducatifs et physiques adaptés
	Association Les blongios : Réalisation de chantiers écologiques volontaires et bénévoles		Association Souffleurs d'écume : Sauvegarde des cétacés en Méditerranée
	Association Voile de Neptune : Sauvegarde des écosystèmes marins et littoraux		Le credal : Centre de recherche et de documentation sur l'Amérique latine
			Mountain riders : Développement durable en montagne

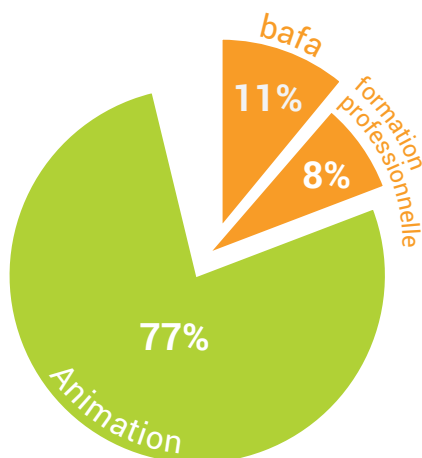
Mais aussi : A.N.T. Gymnastique Avignon • Académie des sciences • Association 3PA • Association Colibris • Association CURUMA - CPIE MEDOC • Association Embracing the world - France • Association Espace Singulier • Association France Sauvetage 84 • Association FUTSAL Paris 15 • Association GRAINE Guyane • Association Le Tremplin Autisme Isère • Association Les Petits Malins • Association Man and Nature • Association RESEA-2P/PôleS NOE • Association Terre et Cité • Centre de Développement Local Brancion (CDLB) • COVALDEM 11 • CPIE Marennes Oléron • Association IODDE • Ecolo crèche • EcoOcéan Institut • Enfants à bord - Art et Ecologie • Fédération AVIE (Environnement, Tri, Recyclage) • GIS3M • GITPA • La Ressourcerie Créative • La Ruche • le CLAE de la Montagnette • Les Badauds associés • Lycée Mistral • Mairie de Barbentane • Mairie du 15^{ème} arrondissement de Paris • Vivre Ensemble En Provence (VEEP) • Volontaires Fêtez Clairs

Les ressources

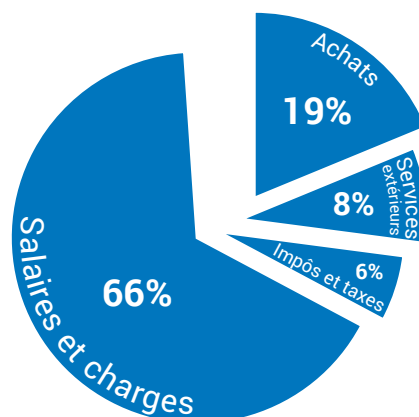
Ressources financières



Budget 2015

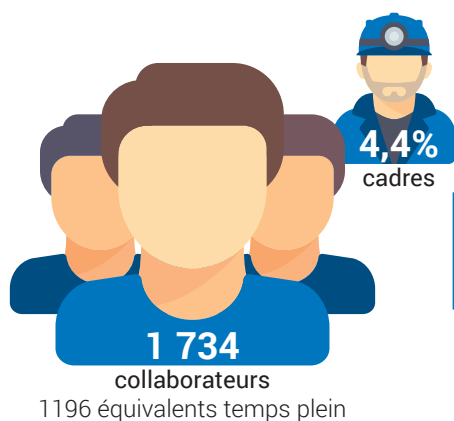


Produits d'exploitation

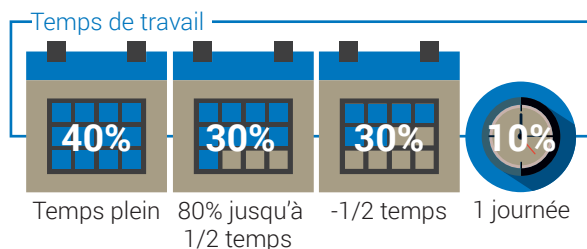


Charges d'exploitation

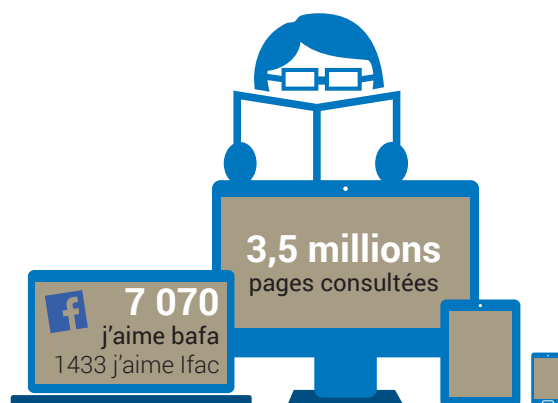
Ressources humaines



1196 équivalents temps plein



Ressources digitales



Tous nos sites sont optimisés pour une consultation smartphone et tablette :

ifac.asso.fr : site principal

bafa-bafd.net : dédié au bafa

emploi.ifac.asso.fr : site d'emploi spécialiste de l'animation et de la petite enfance

animation.ifac.asso.fr : tous nos espaces d'animations

ma-colo.fr : tous les séjours de notre partenaire Magellan

ifep.eu.com : prévention spécialisée



Contacts

Bourgogne et Franche-Comté

21 rue Edouard Bénéès
71100 Chalon-sur-Saône
03 85 42 90 75
bourgogne@ifac.asso.fr

Rhône-Alpes

9 rue Lesdiguières
38000 Grenoble
04 76 00 92 02
rhonealpes@ifac.asso.fr

Rhône

31 rue du 8 mai 1945
69290 Craponne
04 72 74 45 07
69@ifac.asso.fr

Haute-Savoie

Espace Grangette
Avenue de la Grangette
74200 Thonon-les-Bains
04 50 71 00 91
74@ifac.asso.fr

Ain

Allée Beaulieu
01220 Divonne-les-Bains
04 58 41 00 02
01@ifac.asso.fr

Île-de-France

Seine-et-Marne / Essonne (77-91)

17 rue Pierre et Marie Curie
77380 Combs-la-Ville
01 79 01 00 23
77@ifac.asso.fr

Yvelines (78)

39 bis rue Renoir
78960
Voisins-le-Bretonneux
01 30 64 67 30
78@ifac.asso.fr

Hauts-de-Seine (92)

53 rue du R.P. C. Gilbert
92660 Asnières-sur-Seine
01 46 88 10 10
92@ifac.asso.fr

Seine-Saint-Denis (93)

20 rue Claude Pernès
93110 Rosny-sous-Bois
01 46 88 10 10
93@ifac.asso.fr

Val-de-Marne (94)

Hôtel de ville
Rue Maurepas
94320 Thiais
01 46 88 10 10
94@ifac.asso.fr

Val-d'Oise (95)

12 boulevard
Maurice Berteaux
95130 Franconville
01 34 44 21 90
95@ifac.asso.fr

Nord Pas-de Calais

20 mail St Martin BP101
59400 Cambrai
03 27 81 18 88
nord@ifac.asso.fr

Normandie

32 rue Jules Lecesne
76600 Le Havre
02 35 19 59 75
normandie@ifac.asso.fr

Centre de formation

2 rue du Président Huet
27000 Evreux
02 32 38 73 02
normandie@ifac.asso.fr

Pays de la Loire et Bretagne

Vendée (85)

Ecole des Établères
Route de Nantes BP 677
85016 La Roche-sur-Yon
02 51 62 73 33
ouest@ifac.asso.fr

Loire-Atlantique (44)

Le Solilab
8 rue St Domingue
Ile de Nantes
44100 Nantes
02 51 62 73 33
44@ifac.asso.fr

Finistère (29)

Kergounezoc Bras
29830 Plourin
02 30 96 35 92
29@ifac.asso.fr

Provence-Alpes Côte-d'Azur

Bouches-du-Rhône (13)

Immeuble Le Timonier
257 rue Saint Pierre
13005 Marseille
04 91 34 47 84
paca@ifac.asso.fr

Alpes Maritimes (06)

Maison des associations
50 boulevard Saint Roch
06300 Nice
04 92 17 37 60
06@ifac.asso.fr

Var (83)

Bd Estienne d'Orves
Place Jean Moulin
83200 Le Revest-les-Eaux
04 94 71 25 18
83@ifac.asso.fr

Vaucluse (84)

28 place des Corps Saints
84000 Avignon
04 32 44 84 13
84@ifac.asso.fr

Guyane

81 rue Christophe Colomb
97300 Cayenne
guyane@ifac.asso.fr

Aquitaine

Lot-et-Garonne (47)

289 rue de Lille
Parc des Sports
47000 Agen
05 53 96 23 20
aquitaine@ifac.asso.fr

Dordogne (24)

80 avenue du Maréchal Juin
24000 - Périgueux
05 53 09 60 60
24@ifac.asso.fr

Languedoc-Roussillon

3 rue Saint Yon
30000 Nîmes
04 66 70 92 40
languedocroussillon@ifac.asso.fr

Midi-Pyrénées

Tarn-et-Garonne (82)

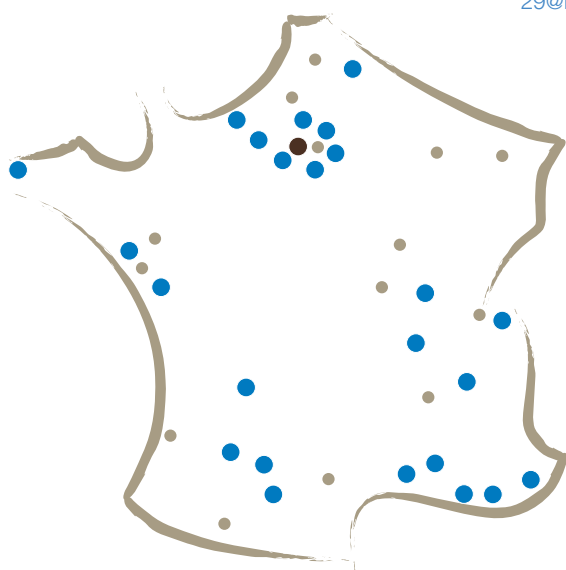
Immeuble le Goeland
70 impasse de Varsovie
ZA Albasud
82000 Montauban
05 63 20 83 70

Haute-Garonne (31)

21 rue Sainte-Thérèse
31000 Toulouse
06 70 43 82 75
midipyrenees@ifac.asso.fr

Association Ifep

53 rue du R.P. C. Gilbert
92660 Asnières-sur-Seine
01 46 88 70 08
philippe.lalevee@ifep.eu.com



Contact national

01 46 88 10 10
communication@ifac.asso.fr

Outre-mer



Ifac INST-RPA1606

Site institutionnel
www.ifac.asso.fr

Site emploi dédié à l'animation et à la petite enfance
emploi.ifac.asso.fr

Site dédié aux formations bafa
bafa-bafd.net

- : délégations et établissements
- : relais Ifac
- : siège national à Asnières-sur-Seine (92)